

Espace et environnement

Panorama

Particularités géographiques

Avec une superficie de 41 285 km², la Suisse compte parmi les plus petits pays d'Europe. Son territoire s'étend sur 220 km du nord au sud et sur environ 350 km d'ouest en est.

La frontière s'étend sur environ 1880 km. Le point le plus haut de la Suisse est la Pointe Dufour, à 4634 m d'altitude. La rive du Lac Majeur, à 193 m d'altitude, constitue le point le plus bas.

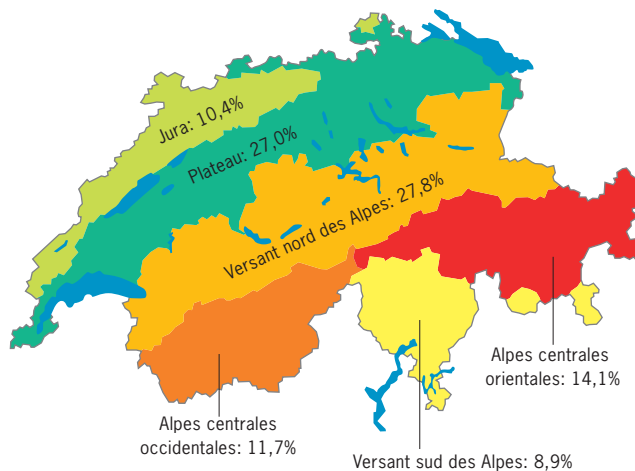
La chaîne des Alpes qui traverse le pays d'ouest en est marque l'espace géographique et culturel. Les Alpes constituent une importante ligne de séparation tant du point de vue climatique qu'hydrologique.

Sur le Plateau, région la plus peuplée, la température s'élève en moyenne à 9 à 10 °C environ dans les localités situées entre 500 et 600 m d'altitude et les précipitations annuelles moyennes se montent à 1000 mm (pour une fourchette de 800 à 1300 mm environ). Dans le Jura, dans les Préalpes et sur le versant sud

Les régions biogéographiques de la Suisse

Répartition des superficies en %

G 2.1



des Alpes, les précipitations sont plus élevées (de 1200 à 1600 mm); en altitude, elles peuvent dépasser 2500 mm. En Valais central, qui compte parmi les régions les plus sèches d'Europe, les précipitations s'élèvent en moyenne à seulement 500 à 600 mm par an.

Deux des plus longs fleuves d'Europe, le Rhin et le Rhône, prennent leur source dans les Alpes suisses. Le Rhin et ses affluents se déversent dans la Mer du nord, le Rhône et le Ticino (via le Pô) dans la Méditerranée, alors que l'eau de l'Inn coule dans le Danube pour terminer sa course dans la Mer noire. Les deux plus grands lacs sont le Lac Léman, entre la Suisse et la France, et le Lac de Constance, entre la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. Le Lac de Neuchâtel est le plus grand lac entièrement sur territoire suisse.

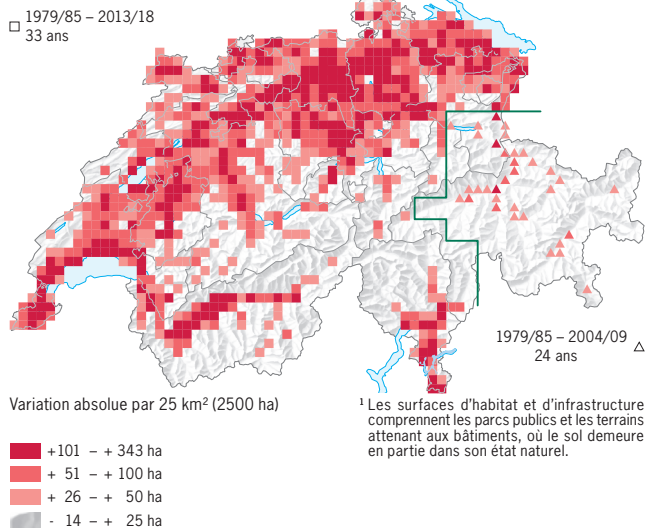
Utilisation des ressources naturelles

D'une part, les activités humaines mobilisent des ressources naturelles (sol, eau, énergie ou matières), dont les réserves varient selon la manière dont elles sont utilisées, surtout s'il s'agit de ressources non renouvelables. D'autre part, les écosystèmes fournissent des prestations utiles pour l'être humain, comme par exemple la pollinisation des arbres fruitiers par les insectes, l'approvisionnement en air pur et en eau potable ou la mise à disposition d'un environnement de qualité pour les loisirs et la détente.

L'utilisation et la couverture du sol sont en constante évolution. Les surfaces agricoles utiles occupent 35,9% de la superficie totale de la Suisse, la forêt et les autres surfaces boisées 31,3% et les surfaces d'habitat et d'infrastructure 7,5%.

Variation des surfaces d'habitat et d'infrastructure¹

G 2.2

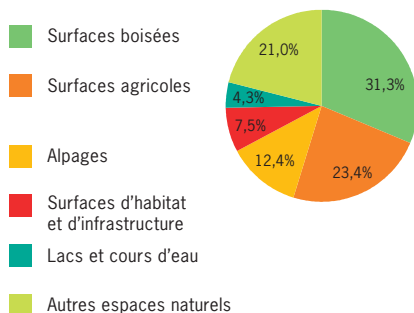


Les autres espaces naturels représentent 25,3% de la superficie du pays. Ce sont par exemple les eaux de surface, les buissons, les espèces arbustives et la végétation herbacée ainsi que les surfaces sans végétation comme les rochers, les éboulis ou les glaciers.

Entre 1985 et 2009, les surfaces d'habitat et d'infrastructure se sont étendues de 23% ou de 584 km², essentiellement au détriment des surfaces agricoles. Cela correspond à une progression de près de 0,75 m² par seconde. Elle a été plus marquée que celle de la population, de sorte que les besoins

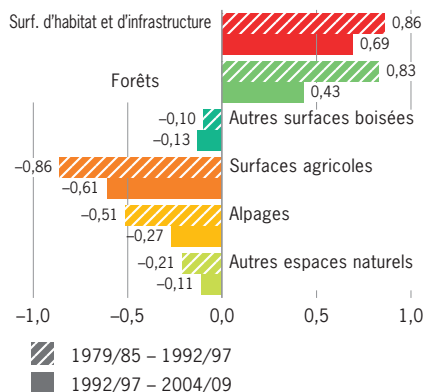
Utilisation du sol

Période de relevé 2004–2009



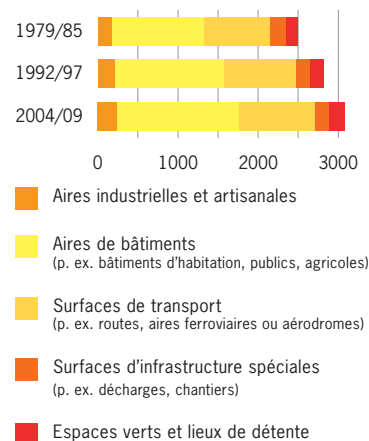
Evolution de l'utilisation du sol

En m² par seconde



Surfaces d'habitat et d'infrastructure

En km²



en surfaces d'habitat et d'infrastructure par personne se sont accrus: selon les données les plus récentes, ils étaient d'environ 407 m² par personne, soit 20 m² de plus qu'il y a 24 ans.

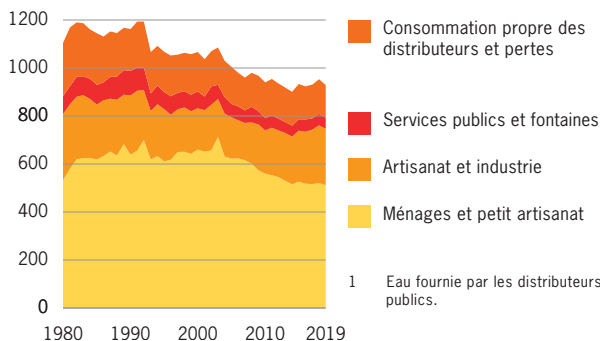
La forêt et les autres surfaces boisées ont aussi gagné un peu de terrain (3,1%) au détriment principalement des alpages, où elles se développent après que l'exploitation agricole du sol a cessé. Les lacs mis à part, les autres espaces naturels se situent avant tout dans les régions alpines. Leur étendue n'a pratiquement pas changé entre 1985 et 2009 contrairement à leur composition. Le recul des glaciers est particulièrement frappant: leur surface s'est réduite d'un quart en 24 ans. La fonte de la

glace a surtout fait apparaître des zones d'éboulis et de rochers sans végétation.

Les résultats récents pour 82,7% de la superficie totale de la Suisse (à l'exclusion de certaines parties des cantons GL, GR et SG) montrent un ralentissement du changement concernant l'utilisation du sol. Le taux de croissance des surfaces d'habitat et d'infrastructure a diminué dans les régions considérées, passant de 1,1% par année entre 1983 et 1995, à 0,8% entre 1995 et 2007 et à 0,7% entre 2007 et 2016. Cette progression s'est faite principalement au détriment des surfaces agricoles.

Consommation d'eau potable¹ en millions de m³

G 2.4

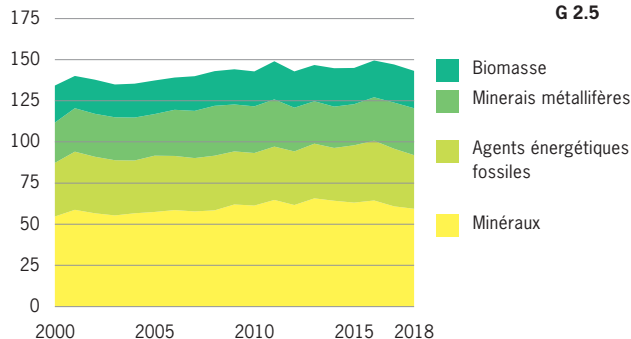


Environ 80% de l'**eau potable** provient des eaux souterraines, dont près de la moitié sont des eaux de sources. Le reste est prélevé dans les lacs. 928 millions de mètres cubes d'eau potable ont été fournis en 2019, soit 20% de moins qu'en 1990. La consommation quotidienne atteignait alors 472 litres par personne, contre 295 litres en 2019. L'eau des captages propres de l'artisanat, de l'industrie et de l'agriculture n'est cependant pas comprise dans ces chiffres, pas plus que l'eau consommée à l'étranger pour la fabrication des produits importés.

En 2019, 75% de l'**énergie** utilisée en Suisse provenait de l'étranger. Depuis 1990, la consommation brute d'énergie a progressé de 8% et s'élevait à 1,1 million de térajoules en 2019. Pendant cette période, la population résidente a augmenté plus rapidement que la consommation d'énergie, de sorte que la consommation par personne a diminué. L'énergie «grise», à

Consommation intérieure de matières premières (RMC), en mio. de tonnes

G 2.5

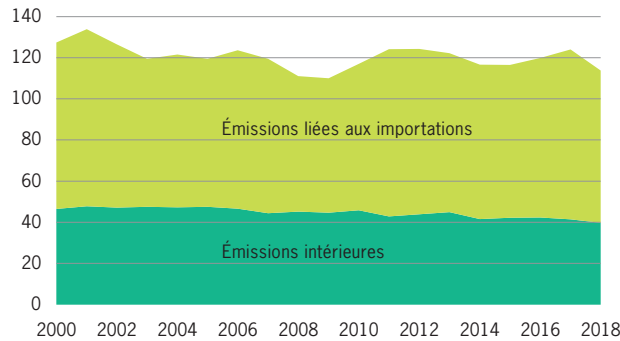


savoir l'énergie consommée à l'étranger pour la fabrication et le transport des produits importés, n'est cependant pas prise en compte. En 2019, 21,9% de la consommation brute d'énergie provenait de sources renouvelables. Cette part était de 14,7% en 1990 (voir aussi chapitre 8, Énergie).

Depuis 2000, l'**empreinte matérielle de la Suisse**, mesurée par la consommation intérieure de matières premières (RMC), qui correspond à la quantité de matières premières extraites en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale en biens et services de la Suisse, a augmenté d'environ 7%. Elle atteignait 143 millions de tonnes en 2018, soit environ 17 tonnes par personne. Durant cette période, les matières premières extraites en Suisse constituaient en moyenne 43% de cette empreinte. Entre 2000 et 2018, les importations ont augmenté de 15%. Elles ont par contre augmenté de 22% si on les exprime en équivalent

G 2.6

Empreinte gaz à effet de serre, en millions de tonnes d'équivalents CO₂



matières premières nécessaires pour les produire et les acheminer en Suisse.

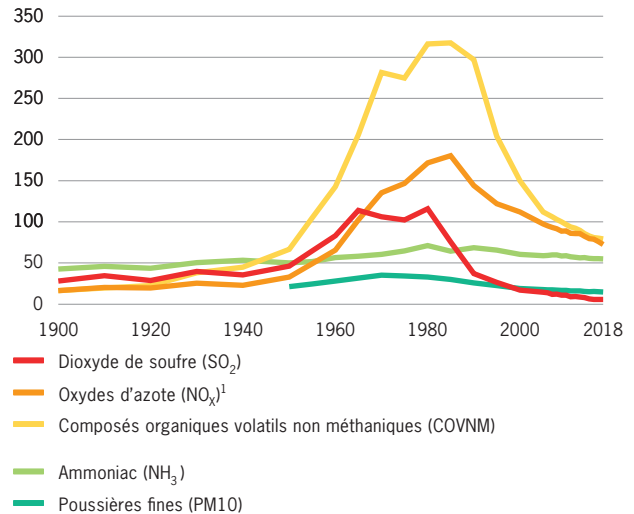
Émissions et déchets

Les activités humaines génèrent des déchets et des émissions dans l'air, dans le sol et dans les eaux. Plus les rejets sont importants, plus leurs effets sont grands.

En émettant des **gaz à effet de serre**, l'être humain renforce l'effet de serre naturel et influence le climat. La plus grande partie de ces émissions est due à la combustion d'agents énergétiques fossiles. L'empreinte gaz à effet de serre correspond à la quantité totale de gaz à effet de serre émis en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale intérieure. En 2018, l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse s'élevait à 114 millions de tonnes d'équivalent CO₂, dont 65% ont été

Emissions de polluants atmosphériques, en milliers de tonnes

G 2.7



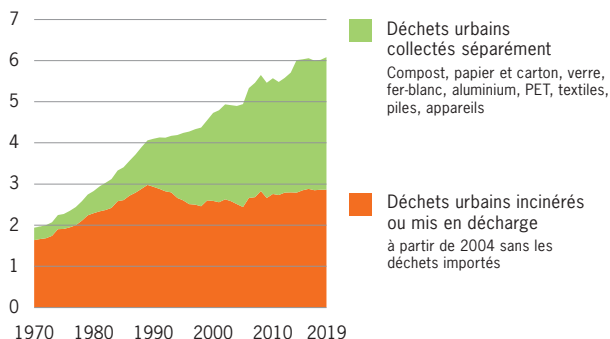
1 Le NO_x contient du NO et du NO₂. Les valeurs d'émission sont indiquées en NO₂.

émis à l'étranger par les importations suisses. Les émissions intérieures induites par la demande finale ont diminué de 15% depuis 2000 et s'élevaient à 40 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018.

Des années 1970 à l'an 2000 environ, un recul de la plupart des émissions de **polluants atmosphériques** est observé. Depuis, soit cette tendance s'est ralentie, soit les émissions sont restées plus ou moins stables.

Déchets urbains, en millions de tonnes

G 2.8

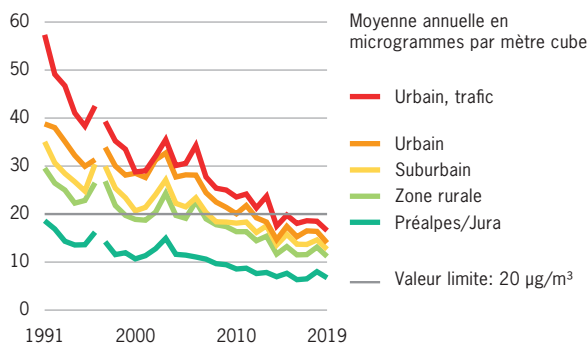


L'engrais qui n'est plus absorbé par les plantes et qui est donc en excédent se retrouve dans l'environnement. Ces dix dernières années, en moyenne, les excédents **d'azote** s'élevaient à environ 100 000 tonnes par année et les excédents de **phosphore** à environ 5500 tonnes par année.

Les **déchets urbains** se sont accrus de 48% depuis 1990, atteignant 6,1 millions de tonnes en 2019, ce qui correspond à 706 kilogrammes par personne, contre 607 kg par personne en 1990. 53% de ces déchets ont été collectés séparément en vue d'être recyclés, contre 29% en 1990. Le reste a été incinéré dans des usines d'incinération ou, avant 2005, soit incinéré, soit mis en décharge. La chaleur issue de la combustion est utilisée pour le chauffage à distance ou pour la production de courant électrique.

Concentration de poussières fines (PM10)

G 2.9



Environ 1,9 million de tonnes de **déchets spéciaux** ont été produits en Suisse en 2019, dont 77% ont été valorisés, traités et incinérés ou mis en décharge dans le pays et 23% ont été exportés.

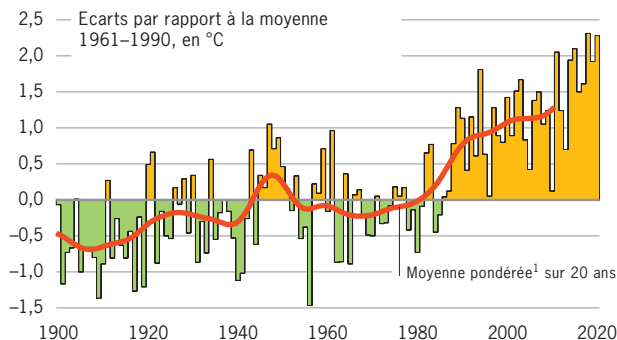
État de l'environnement

L'état de l'environnement dépend entre autres des activités humaines. L'utilisation des ressources et les émissions influencent ainsi la qualité de l'air, de l'eau, du sol, des écosystèmes et du paysage.

La **qualité de l'air** s'est dans l'ensemble sensiblement améliorée en Suisse ces dernières décennies. L'ozone troposphérique (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂) et les poussières fines (PM10) continuent toutefois de dépasser les valeurs limites légales. Des concentrations trop élevées de composés organiques volatils

Température annuelle moyenne

G 2.10



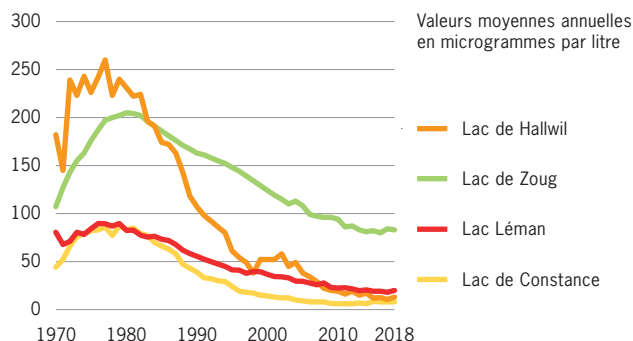
1 Filtre passe-bas de Gauss

(COV), qui sont des précurseurs de l'ozone et des poussières fines, de même que d'ammoniac (NH_3) sont également observées. La pollution atmosphérique est due principalement au trafic motorisé (NO_x , PM_{10}), à la combustion de bois (PM_{10}), à l'agriculture (NH_3 , PM_{10}) et à l'industrie (COV , NO_x , PM_{10}).

La **température de l'air** varie d'une année à l'autre, des périodes plus froides alternant avec des périodes plus chaudes. Ces variations dépendent de bon nombre de facteurs complexes, parmi lesquels l'effet de serre qui joue un rôle important. L'être humain renforce ce processus naturel en émettant des gaz à effet de serre. Depuis le début des années 1990, les températures annuelles moyennes mesurées en Suisse sont supérieures à la moyenne: les 6 années les plus chaudes enregistrées depuis le début des mesures en 1864 sont toutes postérieures à l'an

Teneur en phosphore de quelques lacs

G 2.11



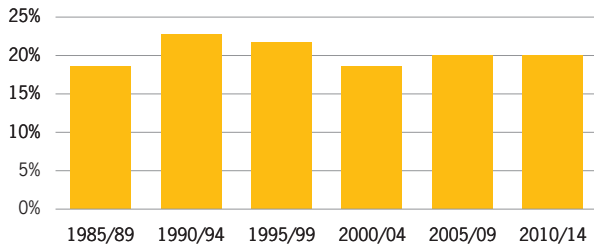
2010, l'année la plus chaude étant 2018. Les **précipitations** annuelles varient aussi fortement. Aucune tendance nette ne peut toutefois être constatée depuis le début des mesures.

La **qualité de l'eau** en Suisse s'est nettement améliorée. La teneur en nitrates et en phosphore des cours d'eau et des lacs a diminué au cours des dernières décennies; des concentrations trop élevées sont toutefois encore enregistrées dans les régions agricoles avant tout. Les micropolluants tels que les résidus de produits de soin corporels ou de nettoyage, de médicaments ou de produits phytosanitaires peuvent aussi polluer l'environnement. En 2017, des concentrations de substances actives de produits phytosanitaires supérieures à la valeur limite de 0,1 microgramme par litre fixée pour l'eau potable ont été mesurées dans 2% des stations de mesure des eaux souterraines. Cette

Pollution des sols par des métaux lourds

G 2.12

Part des 97 sites de mesure présentant au moins un dépassement des valeurs indicatives pour le plomb, le cuivre, le cadmium ou le zinc

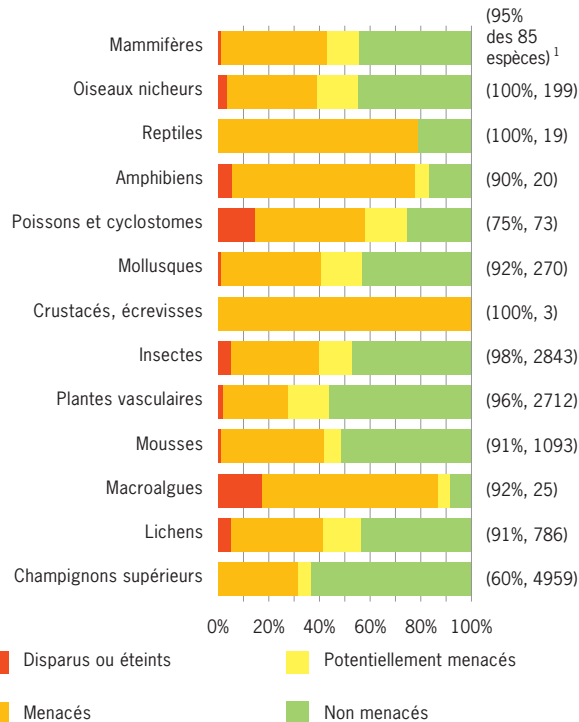


valeur a été dépassée dans 18% des stations de mesure pour les résidus provenant de la dégradation des produits phytosanitaires. Les zones de grandes cultures et les zones urbanisées sont particulièrement touchées par des concentrations élevées de produits phytosanitaires.

Certains polluants, comme les métaux lourds et les composés organiques difficilement dégradables, s'accumulent dans le **sol**. Ils peuvent en altérer des fonctions importantes ou entrer, par l'intermédiaire des plantes, dans la chaîne alimentaire. Pendant la période de relevé 2010–2014, 20% des sols analysés dépassaient les valeurs indicatives pour au moins un métal lourd. De plus, l'imperméabilisation du sol dans le cas des surfaces couvertes de bâtiments et de routes a pour conséquence que le sol perd ses fonctions écologiques naturelles. Les surfaces imperméabilisées ont augmenté en Suisse de 29% en 24 ans. Elles couvrent 4,7% du territoire selon les chiffres les plus récents.

Animaux et plantes menacés (listes rouges)

G 2.13



Etat de 1994 à 2018, selon le groupe d'espèces

¹ Exemple de lecture: le degré de menace a été évalué pour 95% des 85 espèces de mammifères. Les données sont insuffisantes pour les 5% restants.

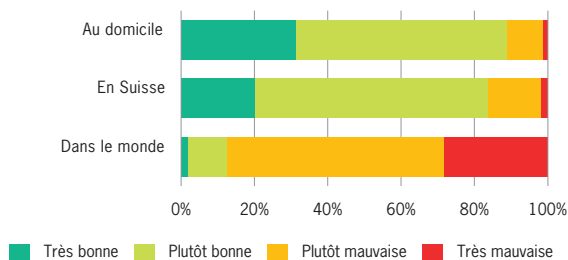
La diversité paysagère de la Suisse offre une multitude d'espaces vitaux pour les plantes et les animaux, ce qui crée des conditions particulièrement favorables pour une grande **bio-diversité**. La Suisse abrite environ 46 000 espèces de plantes, de champignons ou d'animaux (sans les formes de vie unicellulaires ou ne possédant que quelques cellules). Sur les 10 711 espèces étudiées, 35% sont inscrites sur les listes rouges des espèces menacées, disparues ou éteintes. Actuellement, on dénombre en Suisse au moins 49 espèces de plantes ou d'animaux considérées comme menacées à l'échelle mondiale. Une situation engendrée entre autres par l'agriculture intensive, les endiguements, le morcellement du paysage et la prolifération d'espèces allogènes envahissantes.

En plus des mesures et relevés dans la nature, il est aussi possible de sonder la population pour évaluer l'état de l'environnement. En 2019, la population suisse a jugé l'état de l'environnement

Appréciation de la qualité de l'environnement, en 2019

G 2.14

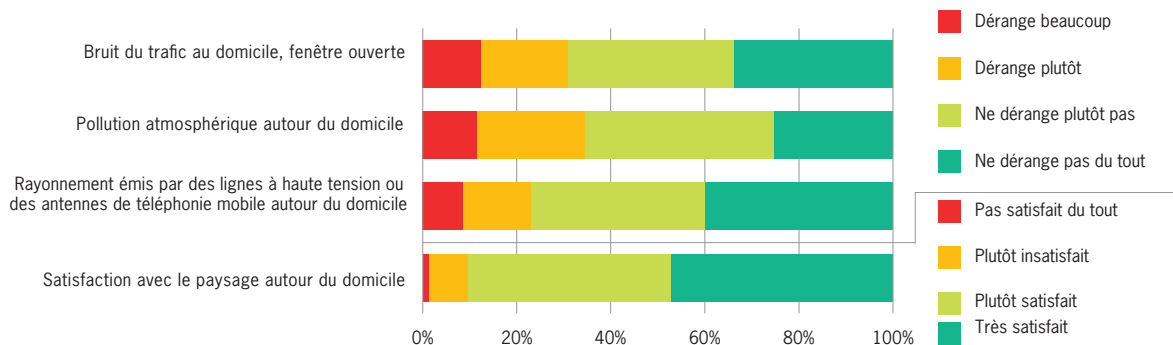
Part de la population résidente de la Suisse



nement moins bon que lors des enquêtes précédentes: ainsi, la part de la population qui estimait très bonne ou assez bonne la

Perception des conditions environnementales au domicile, en 2019. Part de la population résidente de la Suisse

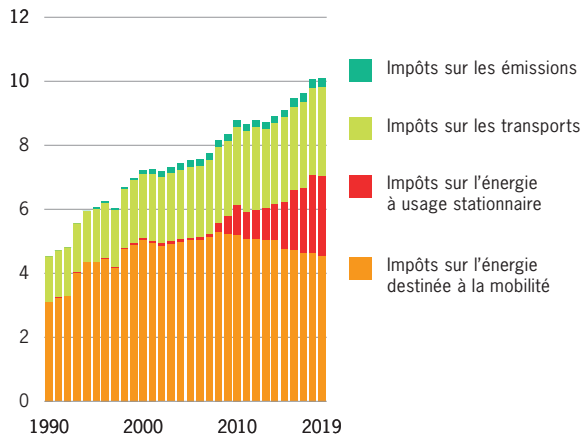
G 2.15



Recettes des impôts liés à l'environnement

G 2.16

En milliards de francs, à prix courants



qualité de l'environnement à son domicile était de 89% en 2019, contre 95% en 2015 et en 2011. Concernant l'évaluation de la qualité de l'environnement en Suisse, la part des évaluations positives a reculé de 92% à 84%. La qualité de l'environnement dans le monde était quant à elle jugée très bonne ou assez bonne par seulement 13% de la population, contre 20% en 2015 et 23% en 2011.

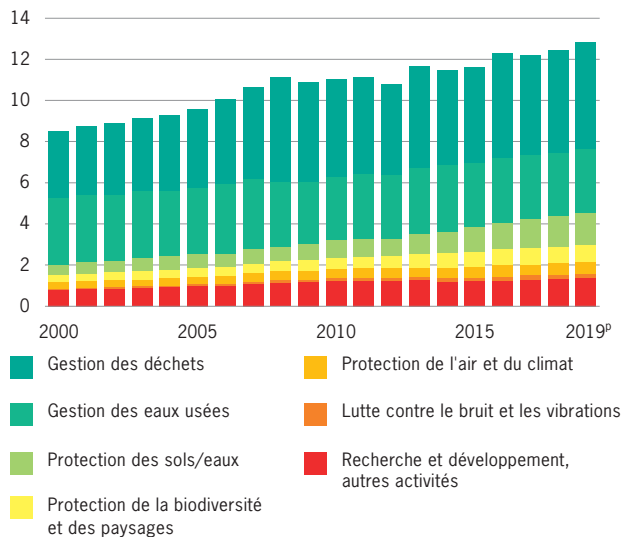
Conséquences pour la société

La détérioration des conditions environnementales liée par exemple à la pollution des eaux, de l'air, du sol, aux nuisances

G 2.17

Dépense nationale de protection de l'environnement par domaine

En milliards de francs, à prix courants



sonores ou à la diminution du nombre d'écosystèmes intacts, de paysages attrayants et de zones de détente peut avoir des répercussions sur la qualité de vie ou la santé de la population, provoquer des dégâts aux infrastructures et aux bâtiments ou générer des coûts économiques.

En 2019, le bruit du trafic au domicile était ressenti comme très dérangeant ou plutôt dérangeant par 31% de la population, contre 24% en 2015 et 23% en 2011. La part de la population s'estimant dérangée par la pollution de l'air au domicile a également augmenté: elle s'élevait à 34% en 2019, contre 19% en 2015 et 17% en 2011. La part de la population se sentant très dérangée ou plutôt dérangée par les rayonnements des antennes de téléphonie mobile ou des lignes à haute tension a même plus que doublé, passant de 10% en 2011 et en 2015 à 23% en 2019. En outre, la part de la population déclarant être très satisfaite ou plutôt satisfaite du paysage autour de chez elle était de 90% en 2019, alors qu'elle se montait à 93% en 2015 et à 94% en 2011.

Réactions de la société

La société peut réagir de diverses manières face à la détérioration des conditions environnementales. Des mesures de protection peuvent être prises, par exemple en protégeant certaines zones ou en finançant des mesures de prévention, de réduction ou d'élimination de la pollution. Les comportements et opinions peuvent aussi évoluer, par exemple par rapport aux habitudes alimentaires ou de consommation, au choix des moyens de transport ou aux ressources et aux déchets. Concernant la production, des adaptations favorisant le recours à des biens ou des processus de fabrication plus écologiques ainsi que la mise en œuvre d'innovations appropriées peuvent être opérées. Enfin, des incitations financières visant à réduire la pollution peuvent également être créées.

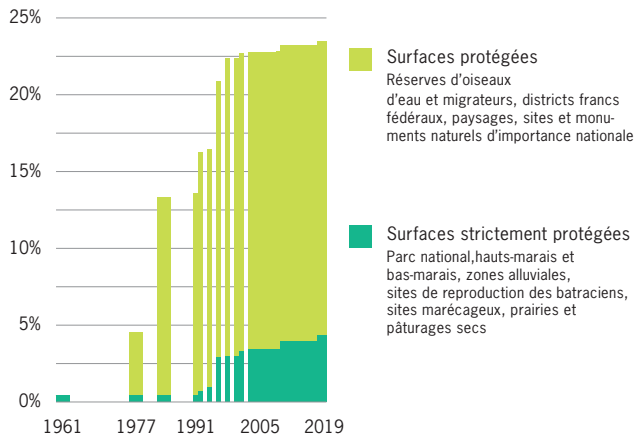
Les **impôts liés à l'environnement** appartiennent à cette dernière catégorie. Un impôt est dit lié à l'environnement lorsqu'il frappe un objet ayant un impact négatif avéré sur l'environnement, comme par exemple les carburants, quel que soit le but dans lequel l'impôt a été créé. Entre 1990 et 2019, les recettes des impôts liés à l'environnement ont plus que doublé, passant de 4,5 à 10,1 milliards de francs, à prix courants. En 2019, elles provenaient pour 70% d'impôts sur l'énergie, pour 28% d'impôts sur les transports et pour 3% d'impôts sur les émissions. Elles correspondaient à 1,4% du produit intérieur brut (PIB) et à 5,1% du total des recettes des impôts et contributions sociales.

La **dépense nationale de protection de l'environnement** mesure l'effort financier pour la prévention, la réduction ou la suppression de la pollution ou de toute autre dégradation de l'environnement. En 2019, elle s'élevait à 12,8 milliards de francs. Elle a augmenté de 50% depuis 2000, à prix courants. Elle représentait 1,8% du PIB en 2019 comme en 2000. En 2019, la contribution des entreprises s'élevait à 6,1 milliards de francs (+62% par rapport à 2000), celle des administrations publiques à 3,9 milliards de francs (+25%) et celle des ménages à 2,8 milliards de francs (+70%). La dépense de protection de l'environnement des ménages représentait 0,8% de leur dépense de consommation finale en 2019, contre 0,6% en 2000. Ce montant comprend notamment le paiement des redevances communales de gestion des déchets et des eaux usées ainsi que le surcoût lié à l'achat de produits alimentaires bio. En 2019, 64% de la dépense nationale de protection de l'environnement étaient consacrés à la gestion des déchets et des eaux usées, contre

Zones protégées d'importance nationale

G 2.18

Par rapport au territoire national (les surfaces bénéficiant d'une protection multiple n'ont été comptées qu'une fois)



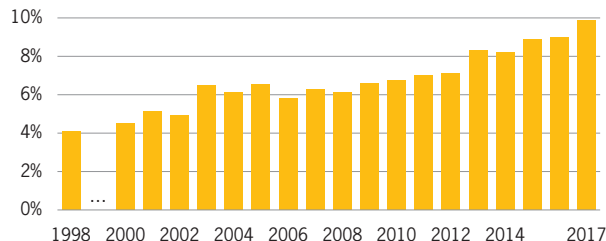
77% en 2000. La dépense dans les autres domaines a quant à elle plus que doublé depuis 2000.

Le **secteur environnemental** regroupe les activités qui produisent des biens ou des services destinés soit à protéger l'environnement de la pollution ou de toutes autres dégradations, soit à gérer les ressources naturelles de façon à éviter leur épuisement. En 2019, le secteur environnemental comprenait 149 400 emplois équivalents plein temps. Ils ont quasiment doublé depuis 2000. Ils représentaient 3,6% de l'emploi total en 2019 et 2,3% en 2000. L'emploi dans la protection de l'environ-

Consommation de produits bio

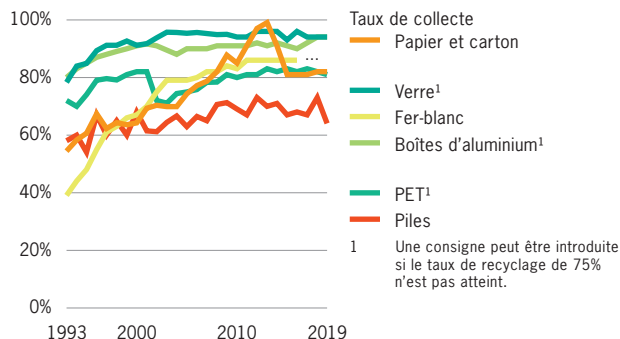
G 2.19

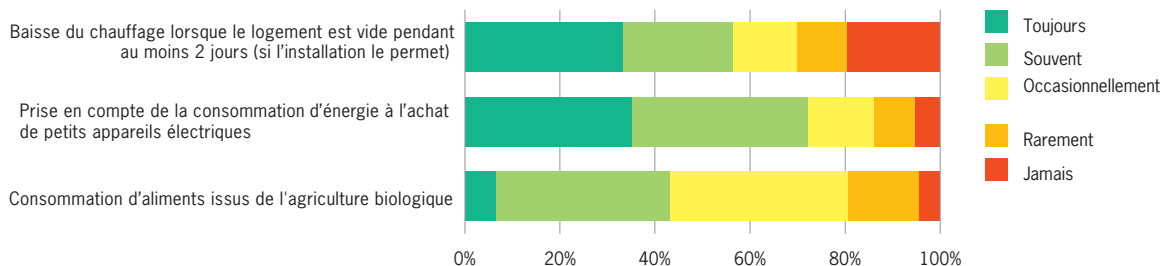
Part des dépenses des ménages consacrées aux produits labellisés bio dans les dépenses totales pour l'alimentation et les boissons



Déchets urbains collectés séparément (recyclage)

G 2.20





nement ayant augmenté de 28%, l'essentiel de cette évolution résulte de la hausse de l'emploi dans les activités de gestion des ressources naturelles, qui a plus que triplé.

Glossaire

Aires de bâtiments

Selon la statistique de la superficie: surfaces au sol des bâtiments et terrains attenants.

Biodiversité

La biodiversité, ou diversité biologique, englobe la diversité des espèces (animaux, plantes, champignons et bactéries), la diversité génétique des individus au sein d'une espèce et la diversité des écosystèmes dans lesquels vivent les espèces.

Consommation intérieure de matières premières (RMC)

RMC = **R**aw **M**aterial **C**onsumption. La consommation intérieure de matières premières (RMC), ou empreinte matérielle, correspond à l'ensemble des matières premières extraites en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale en biens et services de la Suisse. La demande intérieure finale correspond à la somme des dépenses de consommation finale des ménages et des administrations publiques, de la formation brute de capital fixe et des variations de stock.

COV

Composés **o**rganiques **v**olatils: ce terme recouvre un grand nombre de substances organiques utilisées comme gaz propulseur dans les générateurs d'aérosols ou comme solvants dans les peintures, les vernis et les

colles, ainsi que dans les produits de nettoyage. Ces polluants favorisent la formation d'ozone, de smog estival et de PM10.

Déchets spéciaux

Déchets dont l'élimination exige des mesures techniques et organisationnelles particulières en raison de leur composition et de leurs propriétés biologiques ou physico-chimiques.

Déchets urbains

Déchets des ménages et déchets comparables de l'artisanat et de l'industrie.

Dépense nationale de protection de l'environnement

La dépense nationale de protection de l'environnement mesure l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques (y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM) pour la prévention, la réduction ou la suppression de la pollution ou de toute autre dégradation de l'environnement. Elle se compose d'une dépense courante et d'une dépense en capital. Les dépenses ayant un impact favorable sur l'environnement mais servant en premier lieu d'autres buts que sa protection sont exclues.

Dioxyde de carbone (CO₂)

Gaz incolore, non inflammable, présent dans l'air et dans des sources minérales. Principal produit de toute combustion, c'est le gaz d'origine anthropique qui contribue le plus à l'effet de serre.

Effet de serre

Ce phénomène naturel résulte de l'action de divers gaz présents dans l'atmosphère (vapeur, gaz carbonique, méthane, protoxyde d'azote, etc.) qui réfléchissent une partie du rayonnement thermique de la Terre. La hausse de la concentration de ces **gaz à effet de serre** entraîne un réchauffement de l'atmosphère.

Émissions

Rejets dans l'environnement de polluants, de rayonnements et de bruit d'origine naturelle ou anthropique.

Équivalents CO₂

Les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO₂ (CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) sont convertis en équivalents CO₂ en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG) pour assurer une meilleure comparabilité. Un kilogramme de CH₄ correspond à 25 kg de CO₂ et 1 kg de N₂O équivaut à 298 kg de CO₂.

Immissions

Les pollutions atmosphériques, le bruit, les vibrations et le rayonnement constituent des immissions là où ils déploient leurs effets.

Liste rouge

Liste d'espèces animales ou végétales menacées. Les espèces sont réparties en plusieurs catégories en fonction de la menace plus ou moins grande qui pèse sur elles.

Métaux lourds

Nom générique des métaux d'une densité supérieure à 4,5 g/cm³ (fer, zinc, cuivre, manganèse, chrome, cadmium, plomb, mercure, par ex.). Tous ces éléments se trouvent naturellement dans le sol, le plus souvent en très faibles concentrations. Ils parviennent en outre dans l'environnement par l'intermédiaire des déchets, des gaz d'échappement et des eaux usées. Comme ils ne se décomposent pas, ils s'accumulent, peuvent parvenir dans la chaîne alimentaire et intoxiquer les êtres humains, les animaux et les plantes.

Oxydes d'azote (NO_x)

Terme générique pour le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Les oxydes d'azote contribuent à la formation d'ozone et entraînent une acidification et une surfertilisation des écosystèmes naturels.

Ozone (O₃)

Gaz incolore et toxique, à l'odeur un peu piquante, qui se forme dans la basse atmosphère (troposphère), principalement en été, sous l'action de la lumière à partir d'oxydes d'azote (NO_x) et de composés organiques volatils (COV).

PM10

(En anglais: **P**articulate **M**atter <10 µm) Particules de poussière dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. Elles peuvent provoquer des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Rayonnement non ionisant (RNI)

Ondes électromagnétiques dont l'énergie ne suffit pas pour modifier les éléments constitutifs des êtres vivants (atomes, molécules). Les RNI, communément appelés électrosmog, sont générés entre autres par les installations électriques, les lignes électriques et les antennes de téléphonie mobile. On distingue les rayonnements à hautes fréquences (téléphonie mobile, radars, radiodiffusion, réseau sans fil [WLAN], micro-ondes) des champs électriques et magnétiques à basses fréquences (lignes d'alimentation des trains, lignes à haute tension).

Sites contaminés

Emplacements d'installations et lieux d'accidents et de stockage pollués par des substances et dont il est prouvé qu'ils peuvent engendrer des atteintes nuisibles ou incommodes ou qu'il existe un danger concret que de telles atteintes apparaissent.

Surfaces boisées

Surfaces peuplées d'arbres ou d'espèces buissonnantes. Selon la statistique de la superficie, les surfaces boisées comprennent la forêt et les autres surfaces boisées.

Surfaces d'habitat et d'infrastructure

Selon la statistique de la superficie, ces surfaces comprennent toutes les aires et les installations servant à l'habitat, aux transports, à la produc-

tion (sans l'agriculture ni la sylviculture), au commerce et aux services, à l'approvisionnement et à l'élimination, ainsi qu'à la détente.

La catégorie «surfaces d'infrastructure spéciale» regroupe les installations d'approvisionnement et d'élimination (énergie, eaux usées, ordures ménagères, etc.), les sites d'extraction de matériaux, les décharges, les chantiers et les ruines, ainsi que les bâtiments situés sur de telles surfaces.

Utilisation du sol

On entend par là l'utilisation socio-économique de la surface terrestre. La statistique suisse de la superficie distingue selon la nomenclature standard 72 catégories d'utilisation. A la différence de l'**utilisation du sol**, la **couverture du sol** se réfère à la couverture physique de la surface terrestre. Exemple: dans le cas d'un parc de stationnement asphalté, l'utilisation du sol est «parc de stationnement» et la couverture du sol «surface asphaltée».